

RF

Nadia

34 070 MONTPELLIER

Radio France  
Direction Générale Adjointe  
Dialogue Social et Ressources humaines  
FAX 01.56.40.28.38

Montpellier, le 21 août 2006

Madame, Monsieur,

Pourriez-vous me faire parvenir une attestation d'employeur dès réception de ce fax ? J'ai en effet besoin de cette attestation pour le 26 août .

Par ailleurs, comme votre courrier du 1<sup>er</sup> août le mentionne, je suis effectivement à la recherche d'un autre centre de formation pour la suite de mon contrat de professionnalisation et comptant sur votre soutien puisque vous m'avez honorée de votre confiance en me recrutant dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances pour encourager la diversité, je suis prête à rejoindre les journalistes stagiaires en formation à Paris.

Comme la rédaction me l'a bien expliqué, seul le cadre juridique bloque la poursuite de mon contrat car en ce qui concerne le travail et l'engagement au sein de la rédaction, les journalistes comme le rédacteur en chef de France Bleu Hérault sont satisfaits de mes reportages et de mes propositions de sujet. Serait-il donc possible que Radio France me recommande auprès du centre de formation parisien avec lequel les autres stagiaires sont sous contrat ?

Merci de votre compréhension et de me faire parvenir l'attestation à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Sincèrement

Nadia M